



COMMUNIQUE DE PRESSE

## Deepcool, Duracool, le sujet explosif de la clim véhicule

Le fluide frigorigène R134a (HFC) est présent dans la majorité des circuits d'air conditionné des véhicules de tourisme. Le fluide frigorigène 1234yf (HFO) chargé depuis 2013 dans les nouveaux modèles de véhicules et depuis 2017 dans la totalité des véhicules neufs, est progressivement mis en place sur les véhicules industriels, les machines agricoles et les engins de travaux publics.

Depuis quelques temps des fluides de substitution à base d'hydrocarbure, tel que le Duracool, ou le Deepcool ont le vent en poupe et sont utilisés pour le SAV en lieu et place du R134a (HFC) et du 1234yf (HFO); ce phénomène étant lié aux prix élevés de ces fluides et à la réglementation sur l'achat et la manipulation du R134a (HFC)

Ses attraits : moins onéreux il est également en vente libre sur internet. D'autre part comme ce n'est pas un « HFC » le pro comme le particulier n'est pas soumis à la réglementation. Du coup pas de contraintes... ni sur l'obtention d'une attestation de capacité, ni sur le suivi des quantités récupérées, recyclées et détruites et surtout, pas de risques d'amendes.

### Gros risques ...

Malgré ces qualités, Duracool et Deepcool cachent bien leur jeu. En effet il faut bien connaître et comprendre les risques sur leur utilisation, comme l'a expliqué à juste titre l'AFCE (Alliance Froid Climatisation Environnement).

Ces fluides ne sont pas homologués par les constructeurs, car ils sont considérés dangereux !

Les constructeurs ne les utilisent pas en première monte. La responsabilité du réparateur qui utilise l'un de ces fluides hautement inflammable à base d'hydrocarbure est engagée. Les risques encourus ne sont pas à négliger :

- Brûlure voire même explosion lors de la manipulation, par un réparateur n'ayant pas eu connaissance de la mise en place de ce fluide sur le système.
- Refus des assurances de couvrir tout accident matériel ou corporel.
- Pollution définitive des réfrigérants recyclés lors de la récupération, rendue obligatoire par la réglementation.

De par les remontées de son réseau ECOCLIM, composé de spécialistes de la climatisation véhicules, SNDC est en mesure de confirmer l'utilisation exponentielle des fluides Duracool et Deepcool.

SNDC recommande aux réparateurs de son réseau Ecoclim, à l'ensemble de sa clientèle et à tous les ateliers intervenant sur des systèmes au R134a et au 1234yf la plus grande prudence afin de se prémunir de tout risque.

Date : 11 juin 2018

Site : [www.sndc.net](http://www.sndc.net)